

## **France : La liberté d'expression en jeu**

En décembre 2022 l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri fut expulsé par Israël de sa ville natale Jérusalem, après avoir été détenu 9 mois sans inculpation. Il est connu pour son travail de défense des droits humains des Palestiniens. La révocation de son statut de résident de Jérusalem-Est suivie de l'expulsion forcée furent dénoncées par Amnesty International et de nombreuses ONG comme graves violations des Droits de l'Homme et de la Quatrième Convention de Genève. Le gouvernement français avait alors gardé profil bas.

Nous apprenons que le préfet de Meurthe et Moselle a décidé d'interdire la tenue de la conférence-débat organisée ce jeudi 16 mars dans le cadre du « Printemps de la Palestine » par notre partenaire l'Association France Palestine Solidarité Lorraine-sud et à laquelle devait participer Salah Hamouri. Le prétexte avancé est l'annonce d'une contre-manifestation par des organisations qui se font le relais d'Israël en France. Le CPJPO dénonce cette violation de la liberté d'expression. L'organisateur a déposé une requête au tribunal administratif contre l'interdiction.

A plusieurs reprises déjà ces derniers mois, des rencontres ou débats critiques envers la politique d'Israël ont été annulés en France (la dernière en date fut la conférence prévue le 1<sup>er</sup> février à la Mairie de Lyon à laquelle devait participer Salah Hamouri), à la suite de pressions diverses, ce qui constitue une forme de censure et d'entrave à la liberté d'expression, droit fondamental dans l'Union européenne. Il est inacceptable pour le CPJPO que, suite aux discours de haine à l'encontre de Salah Hamouri, souvent coordonnés, les défenseurs des droits humains dénonçant les violences de l'Etat d'Israël soient ainsi empêchés de s'exprimer en public.

Dans ce contexte 19 organisations – dont de grandes organisations syndicales - viennent de publier une [lettre ouverte](#). Extrait : « Nous vous demandons, Madame la Première ministre, d'agir de toute urgence pour que cessent ces menaces, ce climat d'intimidation et de chasse aux sorcières, au service de l'impunité d'un État tiers qui viole quotidiennement le droit international et les droits humains. Il y a là une menace contre la démocratie. » Le CPJPO s'associe à l'esprit de cette lettre.

*Communiqué par le **Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient (CPJPO)***

16 mars 2023